

COMMENT DEVENIR EDUCATEUR DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES ?

Le métier

Le rôle de l'éducateur est d'éduquer un chien guide correspondant aux besoins et attentes d'une personne déficiente visuelle. Il remet le chien et forme la personne aveugle ou malvoyante à sa « bonne utilisation ». Ce métier est une évolution professionnelle du métier de moniteur.

Les missions

Eduquer les chiens à l'obéissance et aux techniques de guidage.

Instruire les dossiers de demandes de chiens guides.

Accueillir et former les personnes déficientes visuelles.

Effectuer des remises de chiens guides aux futurs maîtres.

Comment intégrer la formation ?

10 à 15 places/an



Être titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau 4 (baccalauréat, brevet professionnel...)



Être titulaire de la qualification professionnelle de moniteur de chiens guides d'aveugles (cf. plaquette formation moniteur)



Être envoyé en formation à la demande de l'école employeur



Cliquez sur la carte ou scannez le QR code pour trouver l'école la plus proche de chez vous.

Qualités recherchées



Sensibilité au handicap visuel
Sens des relations humaines
Intérêt pour les chiens
Disponibilité, mobilité et motivation



Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles
71 rue de Bagnolet – 75020 PARIS
federation@chiensguides.fr – 01 44 64 89 89
SIRET : 377 864 772 000 27

www.chiensguides.fr



Formation d'éducateur en alternance sur 2 ans

La formation se déroule sur deux ans et alterne des enseignements théoriques et pratiques. A la fin de la formation, l'étudiant obtient le Titre d'éducateur de chiens guides d'aveugles, enregistré au niveau 5 au Répertoire National de la Certification Professionnelle.

1ère année



14 SEMAINES DE THEORIE
Formation à la Fédération des Aveugles de France et à l'Association Lyon Centre-Est



32 SEMAINES DE PRATIQUE
Apprentissage avec un tuteur au sein de l'école employeur

2ème année

44 SEMAINES DE PRATIQUE
Apprentissage avec un tuteur au sein de l'école employeur



2 STAGES
2 stages d'une semaine dans des écoles de chiens guides labellisées



Obtention du Titre d'éducateur de chiens guides d'aveugles, enregistré au RNCP



Les contenus et méthodes pédagogiques

La formation mobilise des intervenants et des tuteurs experts dans leur métier, choisis pour leurs compétences reconnues.

500 heures
environ

- **Locomotion et technique de guide**
- **Remise de chiens guides**
- **Accompagnement des équipes**
- **Supervision des pratiques**
- **Transmission des savoirs**
- **Anglais**
- **Communication**

Infos pratiques



Formation gratuite et rémunérée



Rentrée : Septembre (en général)

Hébergement et transports pris en charge.

Cours magistraux, mises en situation, cas pratiques, jeux de rôles...



La formation est organisée par l'AFH2A qui est l'organisme de formation de la FFAC.

Association de Formation aux métiers du Handicap visuel par l'Aide Animalière

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 01 01110 01 auprès du préfet de région de Rhône-Alpes
SIRET : 492 251 624 000 10

AFH2A c/o FFAC – 71 rue de Bagnolet – 75020 PARIS – 01 44 64 89 89 - afh2a@chiensguides.fr

